

Commission permanente du 24 septembre 2018
Aides attribuées par le Conseil régional sur le
territoire de la 6^{ème} circonscription du Finistère

MISSION I - AMENAGEMENT

> Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **174 275 €** à **la commune de Le Faou**. Cette somme est attribuée pour l'aménagement des espaces publics du centre historique (éligible au 10/10/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **69 803 €** à **la commune de Daoulas**. Cette somme est attribuée pour l'aménagement urbain de l'entrée du centre bourg - route de Brest (éligible au 13/10/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **46 400 €** à **la commune de Saint-Hernin**. Cette somme est attribuée pour la création des nouveaux locaux de la médiathèque (éligible au 04/09/2017).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **44 960 €** à **la commune de Brasparts**. Cette somme est attribuée pour la réhabilitation et l'extension de la cantine scolaire (éligible au 15/11/2016).

> Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques

Le Conseil régional de Bretagne a alloué quatre subventions de **2 000 €** à **la Communauté de Communes de Haute Cornouaille à Châteauneuf-du-Faou**. Ces sommes sont attribuées au titre d'aides forfaitaires accordées pour les Espaces Publics Numériques (EPN) des points cyber de Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou, Trégouez et Spézet pour l'année 2018.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **2 000 €** à **la Communauté de Communes Pleyben-Châteaulin-Porzay à Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide forfaitaire accordée pour l'Espace Public Numérique (EPN) de la maison de l'emploi à Châteaulin pour l'année 2018.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **2 000 €** à **la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime à Crozon**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide forfaitaire accordée pour l'Espace Public Numérique (EPN) de Crozon pour l'année 2018.

MISSION II - ECONOMIE, EMPLOI

> Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance

Le Conseil régional de Bretagne a accordé une subvention de **15 000 €** à **Optim'Aqua Pro à Camaret-sur-Mer**. Cette somme est attribuée pour la mise au point d'un nouveau concept d'écumeur bactériologique en aquaculture.

> **Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises**

Le Conseil régional de Bretagne a accordé une subvention de **9 152 €** à **Coop Breizh à Spézet**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide au Conseil Bretagne pour l'accompagnement de l'entreprise par un consultant spécialisé dans le domaine de la production et la diffusion de produits culturels (livres, films).

> **Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité**

Le Conseil régional de Bretagne a alloué un complément de subvention de **14 000 €** à **la Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère à Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide à la création d'un emploi associatif d'intérêt régional de chargé de mission.

> **Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire**

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **60 000 €** à **une entreprise agricole de Pleyben**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements de création d'une unité de méthanisation agricole (prise en compte de l'opération à compter du 8 juin 2018).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **3 000 €** à **un exploitant agricole de Poullaouën**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements en matériels agro-environnementaux : enrubanneuse monoballe (prise en compte de l'opération à compter du 28 juin 2018).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **1 400 €** à **un exploitant agricole de Kergloff**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements en matériels agro-environnementaux : broyeur d'accotement (prise en compte de l'opération à compter du 7 mai 2018).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **31 891,20 €** à **la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture à Brasparts**. Cette somme est attribuée comme soutien à la mise en œuvre d'une démarche d'innovation et de progrès vers une agriculture écologiquement performante : valoriser les végétations semi-naturelles par l'élevage pour gagner en autonomie et en résilience (prise en compte de l'opération à compter du 1er juin 2018).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **2 000 €** à **une entreprise agricole de Trégourez**. Cette somme est attribuée comme soutien aux économies d'énergie électrique dans la filière laitière par l'achat d'un pré-refroidisseur.

MISSION III – EDUCATION, FORMATION

> **Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation**

Le Conseil régional a alloué une subvention de **543,40 €** au **lycée agricole de Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre de l'enquête Iroise Apprentissage Cohorte 2017 - 1ère interrogation.

> Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

Le Conseil régional a alloué les subventions de **10 141 €** et **8 048 €** à **l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver à Châteaulin**. Ces sommes sont attribuées au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **7 559 €** au **lycée privé Saint-Louis à Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 565 €** au **lycée Jean Moulin à Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 674 €** au **lycée professionnel des Métiers du Bâtiment à Pleyben**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 880 €** au **lycée Paul Sérusier à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 227 €** au **lycée professionnel de Pont-de-Buis**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2018-2019.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **500 €** au **lycée privé Diwan à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour l'achat de deux séries de livres dans le cadre du concours de critique 2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 200 €** au **lycée agricole de Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour la mobilité des apprentis BTSA Technico commercial au Canada (7 jeunes + 1 accompagnateur x 400 € / dépenses prises en compte à partir du 23/09/2018).

> Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés

Le Conseil régional a alloué un complément de subvention de **8 946,70 €** au **lycée privé Saint-Louis à Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour des travaux et le changement d'équipements dans la laverie du self (T72-6.16).

> Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes au **lycée privé Diwan à Carhaix-Plouguer** :

6 508,50 € pour des équipements pédagogiques pour les formations SVT : matériel d'observation,

2 985 € pour des équipements informatiques : ordinateurs - station de travail.

> Développer le numérique éducatif

Le Conseil régional a alloué les subventions de **1 843,20 € et 960 €** au **lycée professionnel des Métiers du Bâtiment à Pleyben**. Ces sommes sont attribuées pour des équipements informatiques : acquisition de logiciels pédagogiques.

> Assurer le fonctionnement des lycées publics

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 000 €** au **lycée professionnel de Pont-de-Buis**. Cette somme est attribuée au titre d'une dotation complémentaire de fonctionnement pour la prise en charge des surcoûts de viabilisation induits par l'utilisation de salles de cours situées dans des bâtiments non isolés et dégradés, en attendant la livraison du nouvel atelier mécanique au printemps 2019.

> Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 050 €** à **une personne de Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme accompagnement social au Titre Professionnel gestionnaire de paie.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 223 €** à **une personne de l'Hôpital-Camfrout**. Cette somme est attribuée comme accompagnement social à la formation d'aide-soignante.

> Développer les langues de Bretagne

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes à **l'association Keit Vimp Bev à Laz :**

608 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Em c'halon' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 10 juillet 2018),

608 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Dav d'ar Viltañsoù' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 2 août 2018),

608 € comme à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Kabell ruz bras' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 10 juillet 2018),

495,13 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Devezhioù glac'harus' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

478,84 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Gant piv eo bet lazhet Melar?' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

470 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Soren bras' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 10 juillet 2018),

470 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Tess ar sorserez' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 9 juillet 2018),

422,29 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Al Loubianka' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

417,79 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'An ti c'hañfard' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

366,31 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Arismo' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

336,39 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Degemer' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 19 juillet 2018),

215,76 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Enklask er janglenn' (prise en compte des travaux à compter du 2 août 2018),

207,21 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Miss Redadeg 2018' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 2 août 2018),

201,13 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Ar c'hoz laer' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 2 août 2018),

190,61 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2018 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Poan galon Dina' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 2 août 2018).

MISSION VI – CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, TOURISME

> Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** à **l'association Dans Tro à Poullaouën**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel au titre de l'année 2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 105 €** à **l'association Contrechamp cinéma Le Grand Bleu à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour la rénovation de la salle de cinéma 'Le Grand Bleu' à Carhaix-Plouguer par le remplacement des fauteuils - prise en compte des factures à partir du 1er septembre 2018.

> Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **16 000 €** au **Centre culturel breton Egin à Carhaix-Plouger**. Cette somme est attribuée pour l'organisation du 'Festival du livre en Bretagne', les 27 et 28 octobre 2018, à Carhaix.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **9 000 €** à **l'association pour la Favorisation de l'Expression Radiophonique à Le Faou**. Cette somme est attribuée pour les activités de 'Radio Evasion' pour l'année 2018.

> Développer le sport en région

Le Conseil régional a alloué une subvention de **40 000 €** à **la Confédération FALSAB à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide au titre de la contractualisation avec la Confédération FALSAB pour l'année 2018.

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes à **l'association Sportive du Lycée de l'Aulne à Châteaulin** :

1 000 € au titre de l'appel à projets sport scolaire pour l'année 2018-2019 pour un stage de plongée sous marine dans l'archipel des Glénan,

1 809 € comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 627 €** à **l'association sportive du lycée de Pleyben**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 593 €** à **l'association sportive du lycée polyvalent à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 431 €** à **l'association sportive du lycée Jean Moulin à Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 386 €** à **l'association sportive Saint-Louis à Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 161 €** à **l'association sportive du lycée Diwan à Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre d'une aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2017-2018.

> Révéler et valoriser le patrimoine

Le Conseil régional a alloué une subvention **750 €** à **la commune de Lanvéoc**. Cette somme est attribuée pour la réalisation de travaux au monument aux morts (fourniture, pose de livres en granit poli sur socle et gravure de noms) dans le cadre de la commémoration de la fin de la guerre 1914-1918.